

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS

Adresse : 34, rue Hédi Karray -1004 El Menzah IV

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 03 avril 2014, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS** », promu par STB FINANCE- Intermédiaire en Bourse et la Société Tunisienne de Banque -STB- ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP obligataire
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune.
Référence de l'agrément	: Agrément n° 20 -2014 du 03 avril 2014
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: STB FINANCE
Dépositaire	: STB
Gestionnaire administratif et comptable	: STB MANAGER
Distributeur	: STB FINANCE